



Le point de vue d'un étudiant en stage :

Le stage par alternance correspond à des étudiants qui souhaitent se lancer rapidement sur le terrain. On est mis en situation tout de suite avec des cas pratiques qu'on ne rencontre pas à l'Ecole. On apprend la vraie réalité du terrain aux côtés de vétérinaires qui sont disponibles et prêts à former.



VÉTÉINAIRE POUR LA VIE

Le point de vue d'un enseignant :

La durée assez longue du stage permet l'acquisition de certains gestes médicaux et chirurgicaux, de même que l'apprentissage du rapport aux clients et de la gestion humaine et financière d'une structure vétérinaire. L'étudiant acquiert une réelle autonomie au sein de l'établissement vétérinaire qui l'accueille, et l'alternance facilite ses échanges à la fois avec le praticien et l'enseignant vétérinaire.

Le point de vue de la structure vétérinaire d'accueil :

Le stage par alternance peut être assimilé à un contrat d'apprentissage. En premier lieu, l'étudiant se familiarise avec le monde agricole, car souvent il n'est pas habitué à évoluer dans les territoires ruraux. Un avantage indéniable est la longue durée de ce stage qui permet au vétérinaire de former le jeune et à ce dernier d'apprendre pas à pas des techniques comme la césarienne, dans le but d'être autonome sur l'ensemble de l'acte chirurgical en fin de stage. L'étudiant peut aussi s'approprier la relation éleveur-vétérinaire, basée, au-delà des soins apportés aux animaux, sur un échange et une confiance mutuels.

Le point de vue d'un jeune vétérinaire ayant fait un stage en alternance :

C'est une expérience très positive qui permet d'acquérir une grande autonomie mais aussi et surtout des gestes et des techniques qui ne sont pas enseignés à l'Ecole vétérinaire. Le grand avantage réside également, lorsque le stage est suivi d'une embauche dans la structure vétérinaire, dans le fait que le jeune diplômé est opérationnel immédiatement car il a déjà ses repères : il connaît la région, les clients et l'équipe de vétérinaires en place.



Brochure produite par le pôle Communication du CNOV, Mai 2016

Les stages vétérinaires en alternance :

un passeport pour le maintien du réseau
de vétérinaires dans les territoires ruraux.



Le nombre de vétérinaires en zones rurales et en productions animales diminue régulièrement

5 000 vétérinaires déclarent soigner des animaux de rente, mais 50% le font seulement à titre occasionnel.

Il est difficile de recruter des jeunes vétérinaires dans cette filière :

- Par méconnaissance du métier de vétérinaire rural
- Par incompréhension du potentiel d'attractivité des territoires ruraux

Les déserts vétérinaires sont une réalité.

Quelles conséquences ?

- Pour les animaux et pour l'Homme : un risque pour leur santé et pour la santé publique
- Pour les vétérinaires : des déplacements de plus en plus lointains pour se rendre au chevet des animaux malades
- Pour les éleveurs : des difficultés complémentaires pour faire soigner leurs animaux dans un contexte économique déjà difficile

Une solution à promouvoir : la formation en alternance en milieu rural

C'est un stage d'une durée de 12 à 16 semaines en immersion dans une structure vétérinaire habilitée, ouvert aux étudiants en 5^{ème} année des quatre Ecoles Nationales Vétérinaires françaises.

Les avantages du stage tutoré :

• Pour les stagiaires :

- Découvrir le fonctionnement de la structure vétérinaire et améliorer la préparation à l'exercice libéral
- Découvrir le territoire rural et améliorer la préparation aux conditions de vie en milieu rural ou péri-urbain
- Acquérir une autonomie dans l'exercice grâce à la mise en situation
- Une insertion professionnelle facilitée en zone rurale

• Pour les vétérinaires :

- Trouver des successeurs, des remplaçants

• Pour les éleveurs :

- Maintenir leur accès aux soins vétérinaires en zone rurale